

**CÉRÉMONIE RÉGIONALE POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION  
EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE L'HOLOCAUSTE**

**« Restons unis. Restons vigilants. Et souvenons-nous... »**

*« En ce jour, je pense à mes camarades, je pense à ceux et celles qui sont montés dans les camions pour les chambres à gaz et qui nous ont crié : « si vous rentrez en France, racontez ce qui s'est passé. » (...) Devant la montée des dangers extrémistes auxquels nous sommes encore exposés, c'est pour cette mémoire et pour le « plus jamais ça » que je vous lègue mon « Testament d'Auschwitz ». C'est à vous, les jeunes qui nous avez entendus, de nous servir de témoins des témoins, d'être des héritiers de la mémoire. »*

C'est le vibrant appel lancé par Denise Toros-Marter, déportée à 16 ans et rescapée d'Auschwitz, lors de la cérémonie régionale de la journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste, décrétée par l'ONU, qui a eu lieu vendredi 26 janvier au Site-mémorial du Camp des Milles.

Un appel qui résonne comme une alerte pour réveiller les consciences face à l'oubli, à l'ignorance et à la passivité.

Dans son allocution, Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, rappela ainsi que *« c'est au commencement des engrenages qu'il faut réagir. Car il si tôt trop tard pour agir face à ces phénomènes récurrents et explosifs. (...) L'antisémitisme a toujours été un indicateur de l'état de nos sociétés. Et la Shoah, une histoire particulière qui nous dit des mécanismes universels (...) La mémoire nous apprend à mieux comprendre le monde actuel. Mais au delà de se souvenir de ce qui s'est passé, il faut être actifs dans la manière de le faire. Car nous connaissons aujourd'hui les engrenages qui ont mené au pire. Et ils sont toujours présents... »*

Même constat pour Bruno Benjamin, Président du CRIF Marseille-Provence qui souligna qu'*« en cette période du souvenir, le racisme et l'antisémitisme n'ont toujours pas disparus. La résurgence de ces fléaux est effective. Au nom de qui et de quoi ces "apôtres" de l'ignominie nous imposerons leurs idées malfaisantes. Leurs desseins maléfiques sont les sources des conflits à travers l'univers, leur haine est bâtie sur des fantasmes inventés et pernicieux. S'élever, se révolter contre ces postures sont pour nous une condition vitale pour la préservation de la paix et de la coexistence entre tous (...) »*

Dans le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact, Pierre Dartout, Préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur, rappela le discours de Jacques Chirac en 1995 sur la *« responsabilité de la France dans le processus de collaboration et de déportation. (...) Il ajouta qu' « Il est important de se souvenir également de ceux qui ont résisté. Il faut que les jeunes en particulier, se souviennent de cette histoire tragique pour que cela ne leur arrive jamais. Des lieux comme le Site-mémorial du Camp des Milles, sont importants pour défendre, pour faire connaître notre mémoire. Leurs missions sont essentielles (...) Car le racisme et l'antisémitisme ne sont pas morts. Il faut rester actifs, notamment devant cette menace terroriste dont l'inspiration relève du fanatisme. (...) »* Avant de conclure, *« Restons unis. Restons vigilants. Et souvenons-nous »*.

La lecture des noms des Justes parmi les Nations, ayant œuvrés en faveur des déportés du Camp des Milles, sonna comme un rappel : chacun peut réagir, résister, à sa manière. Car les actes de ces citoyens ordinaires sauvèrent ainsi des vies innombrables et constituèrent souvent des obstacles importants face à la politique raciste, antisémite et criminelle du Régime de Vichy, qui déporta notamment deux mille juifs du Camp des Milles, parmi lesquels une centaine d'enfants, dont les noms furent égrenés, ce matin.

La cérémonie a eu lieu, en présence de nombreux élus, d'enfants, de jeunes, de personnalités civiles, religieuses et associatives. En parallèle, plus de 700 jeunes visitaient, comme chaque jour, le Camp des Milles.

Cette commémoration vient conclure la semaine d'éducation face à l'antisémitisme, organisée par le Site-mémorial. Celle-ci avait débutée dimanche 21 janvier par une journée hommage à Simone Veil, en partenariat avec le CRIF Marseille-Provence.

**Contacts presse :**

**DINESH TEELUCK**

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0)6 78 99 74 63 ou +33 (0)4 42 39 17 11

**SÉVERINE CANTINI**

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0)7 77 48 06 79 ou +33 (0)4 42 39 17 11

## A PROPOS DU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

### Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la **responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

### Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.